

Cashback à l'achat d'objectifs XF de Fujifilm

Vous avez acheté un produit qui participe à une promotion cashback. Un cashback est un remboursement du fabricant permettant de récupérer une partie du montant d'achat. Ci-dessous est expliqué ce que vous devez faire pour recevoir votre cashback.

Promotion :

Recevez jusqu'à 150 € de cashback de la part de Fujifilm.

Durée :

Du 1er juin 2026 au 31 juillet 2026. Enregistrez votre produit au plus tard le 25 septembre 2026 pour bénéficier de ce cashback.

Ce dont vous avez besoin :

- Une facture ou un ticket de caisse valide indiquant la date d'achat (une confirmation de commande n'est pas un justificatif d'achat valide).
- Le nom du magasin/du webshop où vous avez acheté l'objectif.
- Le numéro de série. Celui-ci figure sur la boîte ou sur l'objectif lui-même.
- Une photo du numéro de série.

Comment bénéficier de ce cashback ?

1. Achetez entre le 1er juin 2026 et le 31 juillet 2026 l'un des objectifs XF Fujifilm ci-dessous via Coolblue.
2. Allez sur le site promotionnel de Fujifilm :
<https://www.fujifilm-x.com/fr-be/promotions/cashback-objectifs-xf-travel/>.
3. Cliquez sur « Demander cashback » en bas de la page et remplissez le formulaire promotionnel.
4. Enregistrez votre achat au plus tard le 25 septembre 2026.

Validité :

- Cette promotion est valable en Belgique, Pays-Bas et Allemagne.
- Cette promotion ne concerne pas les produits Deuxième Chance.

- Cette promotion ne s'applique pas aux produits reconditionnés.
- Cette promotion ne s'applique pas aux produits pour lesquels un cashback a déjà été demandé.
- L'ensemble des conditions est disponible sur le site du fournisseur.

Les modèles concernés par la promotion :

Modèle	Cashback
Fujifilm XF 23 mm f/1.4 R LM WR	100 €
Fujifilm XF 35 mm f/2.0 R WR Noir	50 €